

AVOIR 20 ANS

Cette année le Festival de Chaumont se produira pour la vingtième fois.

Vingt années d'existence cela se fête et cela s'interroge aussi.

Pour une manifestation culturelle avoir vingt ans c'est déjà beaucoup de temps et d'expérience. On peut analyser et comprendre sa nécessité, mesurer son ancrage dans l'espace public et dans la conscience de celles et ceux qui dans leur ville la retrouvent année après année. Mais c'est aussi, relativement à l'échelle de l'histoire des arts et des cultures, un temps très court. Un temps juste suffisant pour lui écrire et lui dessiner sa place dans cette même histoire...

Le festival est né presque en même temps que les étudiants qui cette année participeront au 16^e concours «Étudiants, tous à Chaumont!».

Rappelons que ce concours fut imaginé et organisé dans ses premières éditions par l'un d'entre eux, Manuel Delannoy, étudiant à l'ESAD d'Amiens, comme projet de son diplôme.

Avoir vingt ans est pour chacun un passage important. Passage de la période de l'enfance et de l'adolescence à celle de l'âge adulte, de la dépendance affective et matérielle à une autonomie existentielle en permanente construction.

On affirme ses choix, on résiste à ce qui les contredit, on se regarde avancer plus ou moins facilement, plus ou moins douloureusement vers une autre étape de l'existence qui s'appelle la maturité. Les choses de la vie quotidienne prennent une importance que l'on imaginait difficilement et s'entremêlent avec les idées plus complexes sur l'existence que l'on a tissé en construisant sa pensée et son sens critique.

Période exaltante dont Pablo Picasso pensait qu'elle était la plus prolifique artistiquement et dont Paul Nizan disait d'elle:

« J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. Tout menace de ruine un jeune homme : l'amour, les idées, la perte de sa famille, l'entrée parmi les grandes personnes. Il est dur à apprendre sa partie dans le monde.

À quoi ressemblait notre monde ? Il avait l'air du chaos que les Grecs mettaient à l'origine de l'univers dans les nuées de la fabrication. Seulement on croyait y voir le commencement de la fin, de la vraie fin, et non de celle qui est le commencement d'un commencement.»

Nous aimerions interroger votre expérience au moment même où elle se réalise et vous poser cette question simple et compliquée à la fois, qu'est-ce que cela fait et veut dire d'avoir vingt ans aujourd'hui, hier et demain aussi...

Et que votre énergie se traduise dans une magnifique affiche pleine de vie.

Merci

LE CONCOURS-EXPOSITION D'AFFICHES s'adresse aux étudiants en graphisme des écoles d'art, des universités, des écoles techniques et professionnelles, publiques et privées, inscrits pour l'année courante.

Ce concours donne lieu à une EXPOSITION D'UNE SÉLECTION DES AFFICHES PARTICIPANTES et à une remise de prix dans le cadre du VINGTIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AFFICHE ET DU GRAPHISME DE CHAUMONT, LE SAMEDI 16 MAI 2009.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours en cas de force majeure.

Thème à traiter cette année

AVOIR 20 ANS

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES AFFICHES : VENDREDI 13 MARS 2009

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Un étudiant ne pourra présenter qu'une seule affiche, impérativement au format 60 x 80 cm, à la française. Chaque affiche devra mentionner obligatoirement en corps 12, en signature, en typographie libre, la mention suivante : «Étudiants, tous à Chaumont!», nom, prénom, 2009.

La faculté de présenter une affiche en tant qu'œuvre collective est ouverte.

Les projets devront être impérativement reproduits par photographie, ou imprimante au format requis. Les maquettes-collages ne sont pas acceptées.

À chaque affiche doivent être joints une fiche de participation dûment remplie, une photocopie de la carte d'étudiant et un photomaton du participant. Ces documents ne doivent en aucun cas être collés sur l'affiche. L'affiche ne doit être ni encadrée ni contrecollée.

Elle doit être soigneusement protégée lors de son expédition

qui est à la charge de l'étudiant.

Pour les étudiants hors Communauté européenne, prière de s'assurer que l'expédition n'entraîne pas de frais douaniers que l'association du festival ne pourrait assumer. L'organisation décline toute responsabilité en cas de détérioration des envois.

L'organisation se réserve le plein droit de refuser les affiches allant à l'encontre du règlement ou offensant la morale, les sentiments religieux ou nationaux. Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser tous les renseignements fournis par les étudiants ainsi que le droit de reproduction photographique des affiches pour assurer la promotion de la manifestation pour tout ouvrage ou catalogue édité à son occasion et dans son cadre, ou pour leur mise en ligne sur le site du Festival et de la Ville ou sur le site des partenaires du concours. Les organisateurs se réservent le droit de montrer ces affiches à l'occasion d'autres manifestations (expositions permanentes, itinérantes, temporaires) ou de les publier.

Toutes les affiches sont l'objet d'un don à la ville de Chaumont, et peuvent faire l'objet d'une conservation aux Silos/Maison du livre et de l'affiche.

La ville de Chaumont envisage, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, la DRAC Champagne-Ardenne et la Région Champagne-Ardenne de créer une base de données rassemblant l'ensemble des affiches qui lui ont été remises par les participants au Festival d'affiches de Chaumont, ainsi que les affiches anciennes qui lui ont été léguées. En conséquence, l'auteur convient expressément de céder à la ville de Chaumont les droits de reproduction et de représentation afférents à son œuvre, en particulier tout droit de propriété sur le support matériel de l'exemplaire de la ou des affiches remis à l'occasion de sa participation au Festival d'affiches de Chaumont. L'auteur s'engage également à céder à la ville de Chaumont, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire les affiches, leur prise de vue photographique, éventuellement son portrait et les éléments de sa notice biographique sur les supports représentant ses œuvres, dans les médias ainsi que sur le réseau internet pendant toute la durée d'exploitation.

Les affiches sont destinées de ce fait à être intégrées à une base de données numérique accessible en France et à l'étranger sur tous supports. L'auteur garantit la ville de Chaumont contre toute action en contrefaçon ou sur le fondement du droit à l'image à raison de sa création. L'auteur reste libre de reproduire l'affiche dont il est l'auteur sur toute forme de support.

Les participants au concours-exposition «Étudiants, tous à Chaumont!» devront également envoyer leur image sur un CD ROM, au format TIFF, 11,25 X 15 cm, résolution 300 dpi, mode couleur CMJN. Ceci afin d'avoir une meilleure qualité d'impression sur la publication prévue qui rassemblera les affiches sélectionnées.

Toute participation emporte la pleine acceptation des présentes sans aucune restriction ou limitation quelconque au présent règlement.

LES PRIX :

Les affiches sélectionnées respectant impérativement le format seront exposées durant le festival, feront l'objet d'une publication dans le catalogue prévu à cet effet et d'une éventuelle mise en ligne sur les sites du Festival, de la Ville de Chaumont et du ou des partenaires de la manifestation.

Le jury composé de graphistes professionnels décerne trois prix matérialisés chacun par un diplôme. Il peut n'attribuer aucun prix ou seulement une partie de ceux-ci.

Le lauréat du 1^{er} prix recevra 1000 euros.

Tous les participants sélectionnés se verront offrir 10 exemplaires de la publication prévue.

Dans le cadre général ainsi défini, les décisions du jury sont sans appel.

« ÉTUDIANTS, TOUS À CHAUMONT ! »

FICHE D'INSCRIPTION À JOINDRE À CHAQUE AFFICHE.

Date limite de réception : vendredi 13 mars 2009

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Adresse :

Ville / code postal :

Pays :

Tél : Mobile :

Email :

Nom de l'école :

Adresse :

Ville / code postal :

Pays :

Tél : Fax :

Email :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les clauses.

Signature :

Titre de l'affiche :

adresse pour expédition du catalogue (à partir du 01.07.2008)

en cas de sélection :

Nom et prénom du correspondant enseignant :

à retourner à l'adresse suivante :

« Étudiants, tous à Chaumont ! »

Association festival d'affiches

7/9 avenue Foch / 52000 Chaumont / France

Renseignements :

Tél : 33 (0)3 25 03 86 80

Fax : 33 (0)3 25 31 08 58

Email : artsgraphiques.affiches@wanadoo.fr

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.